

COMMUNE DE SOLLIÉS-VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 23 Présents : 21 Votants : 23</p> <p>OBJET :</p> <p>Désignation des délégués au TERRITOIRE D'ENERGIE VAR</p> <p>N° DEL_16_2026</p>	<p>L'an deux-mille-vingt-six, le 23 avril à 18h30</p> <p>Le Conseil Municipal de la Commune de SOLLIÉS-VILLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Roger CASTEL, Maire</p> <p>Date de convocation du Conseil Municipal : 09/04/2026</p> <p>Présents : Monsieur POURRET Jean Michel, Madame LUBRANO DI SBARAGLIONE Karine, Monsieur OLIVIERI Paul, Madame TIJADI Marie-Ange, Monsieur GUILBERT Xavier, Madame ENRIQUE Amandine, Monsieur PEROTTO Daniel, Monsieur RAMIN Philippe, Madame GUILLAUME Martine, Madame DE GASQUET Mireille, Monsieur HENCHE Stéphane, Monsieur BADINAND Didier, Madame GOLETTA Anne-Marie, Monsieur BERNARD Yann, Madame LECLERC Sandy, Madame MORANDI Sandrine, Monsieur VINCENT-AUBUT Alain, Madame BERARD-ALLEGRETTI Véronique, Monsieur SEIXAS Jean-Emmanuel, Madame PEREZ Cécile</p> <p>Absent(s) ayant donné procuration : Monsieur JOLY Philippe à Monsieur SEIXAS Jean-Emmanuel, Madame BELTRANDO Karine à Monsieur CASTEL Roger</p> <p>Secrétaire de séance : Madame LUBRANO DI SBARAGLIONE Karine</p>
---	--

Monsieur le Maire expose,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 02 mars 2001 portant création du SYMIELEVAR ;

VU l'article 5 des statuts du SYMIELECVAR du 06/12/2019 « composition du Comité Syndical » ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 17 avril 2024, portant sur le changement de nom du SYMIELECVAR en TERRITOIRE D'ENERGIE VAR

CONSIDERANT QU'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant de la commune auprès du Territoire d'énergie Var, le Conseil Municipal procède à l'élection des délégués.

Monsieur Didier BADINAND et Monsieur Stéphane HENCHE sont candidats.

Les candidats ont obtenu :

- Monsieur Didier BADINAND : 23 voix (vingt-trois)
- Monsieur Stéphane HENCHE : 23 voix (vingt-trois)

Par conséquent :

- Le délégué titulaire est : Monsieur BADINAND Didier
- Le délégué suppléant est : Monsieur HENCHE Stéphane

Pour extrait conforme au registre

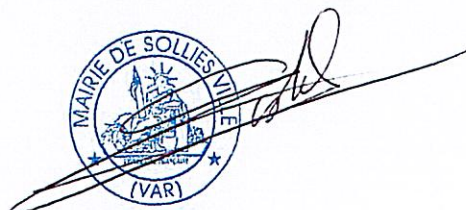
Fait et délibéré à Solliès-Ville,
Les jour, mois et an susdits

La secrétaire de séance
Mme LUBRANO DI SBARAGLIONE Karine

Le Maire,
Roger CASTEL



Certifié exécutoire
compte tenu :



- de la transmission en préfecture, le : **24 AVR. 2026**

- de la publication, le **24 AVR. 2026**